AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Cologero (ou Charles) Coltraro et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 93,915—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Dominick Trancina, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart, Kernan & Dart, avocats.
29 mars—29—avril 2 7

Succession de Joseph Capuset

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 95,438—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Estelle Lickerish, épouse de James Lickerish, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Joe Lantenschlaeger, avocat.
29 mars—29—av 2 7

Succession de Julia A. Veeder
Née Julia A. Bryant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 95,847 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. P. Cordill, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—C. C. Friedrichs, avocat.
29 mars—av 2 7

Succession de Antonino Lago.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 96,345—Division A—Attendu que Joseph Lago a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Antonino Lago, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite succession. Par ordre de la Cour, THOMAS L. CONNELL, Greffier. — Loys Charbonnet, avocat.
26 mars—26 29—av 4

AVIS AUX CREANCIERS

Southern Indiana Glass Works versus Red Rock Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 84,473—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 2me compte provisoire présenté par Walter L. Saxon et H. Fenton Lewis, Receivers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Lyle Saxon, E. T. Florance, Titche et Rogers et Dessers, Blair et Chaffe, avocats.
29 mars—29—avril 2 7

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Cable Piano Company vs Henry F. Stanley et son épouse Mme Henry F. Stanley.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 46,462 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt Nos 727-731 rue St-Louis entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 8 avril 1911 à 11 heures A. M. la propriété ci-après décrite à savoir: Un Piano style Kingsbury. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Bâtisse de la nouvelle Maison de Cour.—F. E. Raynaud, avocat pour la demanderesse.
28 mars—28—avril 2 8

VENTES A L'ENCAN

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.—Cinq terrains de valeur dans le Sixième District. Faisant face à la rue State et Annonciation; l'Ilet Tchoupitoulas et Eleonore, près des chars, écoles, marchés, etc.

JEUDI, le 6 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée, succession de C. Irwin Dunn, Dossier 93,068, daté et signé ce 13 février 1911 et adressé à E. Randolph Gurley, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à mon dit à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne la propriété ci-après décrite, terrain par le rabais.

5 certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ancien faubourg Bloomingdale du District, dans l'Ilet No 5, lequel est borné par les rues Tchoupitoulas (autrefois Lowe), Annonciation (autrefois Preston) et State et la ligne le divisant de Bloomingdale du faubourg Horteville, désignés par les numéros 11, 12, 16, 17 et 19, et d'après un plan annexé à un acte de vente à J. R. Damonte, passé pardevant A. S. Beck antérieurement notaire en cette ville le 10 août 1906; lesdits lots sont situés et mesurent comme suit:

Les lots 11 et 12 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue State sur 125 pieds de profondeur. Le lot No 12 commence à un point 90 pieds du coin de la rue Annonciation et contigu au lot No 11 sur ce côté et après de la rue Tchoupitoulas. Les lots Nos 16 et 17 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 150 pieds de profondeur. Le lot No 16 commence à un point 125 pieds du coin de la rue State et est contigu au lot No 17. Le lot No 19 mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 150 pieds de profondeur et commence à un point 215 pieds du coin de la rue State.

Conditions—Comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les taxes de 1911 et les actes de vente pardevant J. Maxime Queyrouze, notaire, aux frais des acquéreurs, un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication chez

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.
Carroll, Henderson & Carroll, avocats.
5 mars—5 12 19 26—avril 2 6

VENTES A L'ENCAN

E. A. ANDRIEU

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange. N.-O. Motte 113. Nouvelle Orléans. Le

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison, consistant en meubles de salon, meubles de salle à manger, ustensiles de cuisine, ornements, pendules, stores, faïence, verrerie, machine à coudre, etc.

Succession de Sidney P. Harper, No 74,524—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—LUNDI, le 3 avril 1911, à 11 heures a. m., sur les lieux 3312 avenue Cleveland, entre la rue Rendon et l'avenue Hagan, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 16 mars 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, le tout d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant.
Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.
22 mars—22 26 29—av 2 3

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BeauTerrain Vacant

DANS LE

Premier District

SUCCESSION DE JAMES TAYLOR ET DELIA ROSS, SON EPOUSE.

No 75,416—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 11 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé ce 21me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété suivante sera vendue—

Une moitié indivise en et à un certain lot de terre dans l'Ilet 774, Premier District de cette ville, borné par les rues Ulloa, D'Hémécourt, Solomon et l'avenue Carrollton, désigné par le No 19 et spécialement décrit comme le lot entre la vieille église et Chianos Mines, comme il est énuméré dans l'inventaire, mesurant 33 pieds de face à la rue Ulloa sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911, et déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edouard F. Henriques, notaire.
11 mars—11 12 19 26—avril 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau Terrain Vacant

DANS LE

Premier District

SUCCESSION DE JOSEPH BROWN.

No 95,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 11 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé, daté et signé ce 21me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété comme suit, sera vendue:

Une moitié d'un intérêt indivis dans et à un certain lot de terre dans l'Ilet No 778, Premier District de cette ville, borné par les rues D'Hémécourt, Solomon et l'avenue Carrollton, désigné par le No 19 et spécialement décrit comme le lot entre la Vieille Eglise et Chianos Mines, comme il est énuméré dans l'inventaire, mesurant 33 pieds de face à la rue Ulloa sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1911, et déposer 10 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edouard F. Henriques, notaire.
11 mars—11 12 19 26—avril 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHANCE POUR PLACEMENT.

Ce Cottage Double

BIEN BATI

Nos 1406-1408

RUE MANDEVILLE

Succession de Veuve John O'Neil.

No 95,791—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet—JEUDI, le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé ce 20me jour de février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans et désigné par le No 2 dans l'Ilet No 36 borné par les rues Mandeville (autrefois St-Louis) et Baptiste, sur un plan tracé par J. Pilie, en date du 14 mars 1831 et déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire, le 30me jour du même mois. Ledit lot mesure en mesure anglaise 40 pieds de face à la rue Mandeville sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations qui s'y trouvent portent les Nos municipaux 1406 et 1408 rue Mandeville et comprennent un cottage double contenant quatre chambres, cuisine, hangar de chaque côté.

Conditions—Un tiers ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, la portion de crédit de ladite vente étant attestée par billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de ce jour jusqu'à parfait paiement, daté du jour de l'adjudication, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de "non aliénando" et toutes les clauses usuelles; 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au créancier du billet et l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété unies et exigibles en 1911. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les loyers devront être collectés et retenus par le vendeur jusqu'à ce que l'acte soit passé. Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant M. Edward J. Ellis notaire.

MM. Martin H. Manion et H. W. Kaiser, avocats.
26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. Division D.—Dossier Nos 95,010 et 90,480, consolidés.

SUCCESSION DU

Dr J. H. MALONEY

ET DE SON EPOUSE

Mme ELIZABETH C. MALONEY.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire intitulée Succession du Dr J. H. Maloney et de son épouse Mme Elizabeth C. Maloney, Dossiers Nos 95,010 et 90,480, consolidés, ledit ordre daté et signé du 6 mars 1911 et adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi MARDI, le 11 avril 1911, les propriétés ci-après décrites comme suit:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges coutumes et servitudes, dépendances appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 73, borné par les rues Joséphine, Chippewa, Jackson et Annonciation, lequel dit lot est une partie du lot original No 7 ci-après mentionné, et formant l'encignure des dites rues Joséphine et Annonciation, et mesurant d'après un devis et certificat d'arpentage, dressé par Deney, ingénieur civil et voyer, daté du 12 décembre 1895, annexé et faisant partie d'un certain acte passé pardevant Edgar M. Cahn notaire, daté du 31 décembre 1895, trente pieds de face à ladite rue Joséphine sur cent vingt pieds de profondeur et façade sur ladite rue Annonciation. Laquelle dite propriété décrite, formant partie de trois certains lots de terre, désignés par les numéros cinq, six et sept, laquelle a été acquise par le défunt Frank Lauer, de Alfred Sidell et autres, par acte passé pardevant Charles G. Andry, notaire, le 6 avril 1882, enregistrée en le Bureau des Transferts livre 116, folio 177. Les améliorations portant les numéros municipaux 740-42 rue Joséphine et Nos 2108 à 2115 rue Annonciation, et consistant d'une rangée de maisons à un étage, le genre de placement qui rapporte de grand revenus.

2. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et servitudes, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 1042, borné par les rues Annonciation, Joséphine, St-André et Laurel. Lesdits deux lots sont désignés par les numéros 24 et 25 sur un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, daté du 30 janvier 1905 d'après lequel ces dits lots mesurent comme suit: le lot No 24 formant l'encignure des rues Annonciation et Joséphine et ayant une façade de quarante et un pieds, deux pouces à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de cent pieds à la rue Joséphine avec une largeur dans le fond de quarante pieds, onze pouces. Le lot No 25 est contigu au lot No 24 et mesure trente pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent pieds, ayant une largeur dans le fond de vingt-neuf pieds huit pouces. Les améliorations consistent d'une bâtisse occupée par une épicerie et résidence portant les numéros municipaux 801-05 rue Joséphine, ainsi la rangée de maisons comme comme Nos 807 à 815 rue Joséphine; ces deux morceaux de propriété seront vendus ensemble.

3. Un certain lot de terre situé, étant et s'étendant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Quatrième, Kempert et Saratoga, lequel lot désigné par le No trois sur un plan de ce lot et autres lots, annexé à un acte de vente de la succession de W. I. B. Massie et épouse, à Readon D. Gribble, passé le 9 juin 1859, pardevant James W. Breedlove, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles mesure américaine; ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, droits, voies, privilège, servitudes et dépendances sans exception ou réserve. Les améliorations portent les numéros municipaux 2029-31 rue Washington et consistent d'une maison double.

4. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les vieux Nos 589 et 589 1/2 rue Annonciation, dans le Quatrième District, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Sixième, Laurel et l'avenue Washington, désigné par la lettre A sur un devis dressé par D. M. Brosnan le 1er juin 1888, une copie est annexée à un acte de vente passé pardevant J. Bender agissant ancien notaire le 7 juin 1888 et mesurant quarante-deux pieds de face à la rue Annonciation sur cent soixante pieds, sept pouces, une et demie ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Washington, contigu au lot B et cent soixante pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne du côté opposé le plus près de la rue Sixième, et quarante deux pieds sur la ligne du fond. Les améliorations consistent d'une résidence double à deux étages, chaque côté contenant environ dix grandes chambres, grande cour; la propriété portant les numéros municipaux 2845-29 rue Annonciation.

5. Un lot de terre et améliorations dans le Sixième District, dans l'Ilet borné par les rues Peniston, Constance, Laurel et Amelia, désigné comme lot No 10 sur un plan par J. A. D'Hémécourt le 8 avril 1864, une copie duquel est déposée en l'étude de H. Meden, ancien notaire. Ledit lot mesurant trente pieds, trois pouces et sept lignes de face à la rue Peniston sur cent quinze pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No onze le tout en mesure américaine. Les améliorations consistent d'un très jolis cottage double, portant les numéros municipaux 721-23 rue Peniston.

6.—Deux lots de terre et Améliorations dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues St-André, Camp, Chestnut et Josephine, mesurant chacun trente deux pieds et un sixième de ligne de face à la rue St André sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles désignés par les Nos vingt et vingt-et-un sur un plan par W. T. Thompson le 15 avril 1847 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire. Les améliorations portent les numéros municipaux 1218 20 rue St André et consistent d'une résidence double et confortable à deux étages. Le côté No 1218 a vestibule, salon double, salle à manger, cinq ou six chambres à coucher, chambre à bain, cuisine, office, etc. Le côté No 1220 est tel que le No 1218, excepté qu'il y a un vestibule, et que la connection d'eau et d'égout vient d'y être installée.

7. Un certain lot de terre et améliorations situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 7, borné par les rues Popian (maintenant Camp), Magain, Josephine et St-André, désigné par le No 25 sur un plan par A. Kusel et C. Warner, le 4 mars 1848, déposé comme plan No 102 dans le livre des plans de Joseph B. Marks, ancien notaire; ledit lot mesurant trente-et-un pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de cent six pieds six pouces et sept lignes, et trente-et-un pieds dix pouces et trois lignes de largeur dans le fond et lequel lot est désigné par le même numéro sur un plan par Henry Moellhauser, daté du 22 juin 1844, en l'étude de L. B. Kenny, ancien notaire. Les améliorations consistent d'une maison double portant les numéros municipaux 2034-36 rue Camp.

8. Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Preston (ou Annonciation) et Tchoupitoulas désignés par les Nos trois et quatre et mesurant chacun trente deux pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Calhoun sur cent dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. TERRAINS VAGANTS

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1911, aussi les frais de tous certificats et les frais des actes de vente pardevant Charles A. Butler, notaire. Les ventes sujettes aux baux existant et les loyers réservés aux vendeurs jusqu'au passage des actes de vente. (Les dépôts ne devant pas porter d'intérêts). 10 0/0 du prix d'achat devant être fait par les acquéreurs au moment de l'adjudication.

J. Onorato.

ENCANTEUR ET AGENT DE PROPRIETES FONCIERES. BUREAU, 910 RUE GRAVIER.
11 mars—11 12 19 26—avril 2 9 11

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de August H. Hines.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 96,616—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Veuve Emma M. Hines, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Loys Charbonnet, avocat.
26 mars—26 29—avril 4

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

INTERDICTION DE ROBERT DORSEY, SR.

No 94,526—Cour Civile de District—Division A—Robert Dorsey, Jr., et al., vs. Robert Dorsey, Sr.

TROIS TERRAINS DE CHOIX

RUE BURDETTE,

Entre Panola et Sycamore, Ilet Rue Fern,

A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières,

MARDI, 20 AVRIL 1911.

En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de l'interdiction de Robert Dorsey Sr intitulée Robert Dorsey Jr et als vs Robert Dorsey Sr, dossier No 94,526, ledit ordre daté et signé du 16 mars 1911, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi JEUDI, le 20 avril 1911, la propriété ci-après décrite, à savoir: Trois certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, autrefois Carrollton, dans l'Ilet No 285, borné par les rues Burdette, Panola (autrefois Cypress), Sycamore (autrefois Neuvième) et Fern (autrefois Washington), lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt (120) pieds. Lesdits lots étant numérotés de trois à cinq inclusivement. Conditions—L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911 payer pour l'acte de vente in lieu les frais de certificat requis pardevant W. F. Brewer notaire au moment de l'adjudication, déposer 10 0/0 (sans intérêt) du prix d'achat avec

J. Onorato
BUREAU D'ENCANTEUR

Encanteur, 910 rue Gravier.
German American Savings Bank & Trust Co., Curatrice 822 rue du Canal.
Ivy G. Kittredge, avocat pour la Curatrice.
19 mars—19 26—av 2 9 16 20

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme IDA A. RICHARDSON,

No 94,212—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur,

Bureau 134 Rue Carondelet,

MARDI, 18 AVRIL 1911,

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour Division A, daté du 14 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, ancien faubourg Livaudais, Paroisse de Jefferson, dans l'Ilet 92, borné par les rues Prytania, Coliseum, Première et Deuxième, mesurant 125 pieds plus ou moins de face à la rue Prytania sur 214 pieds plus ou moins de profondeur et façade à la rue Deuxième, étant la moitié supérieure de 9 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 17 et 18 de l'Ilet 92, sur un plan du susdit faubourg dressé par Benjamin Buisson, voyer, daté du 5 mars 1832, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire, en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2426 rue Prytania et comprenant une résidence moderne en bois à deux étages avec mansarde contenant au rez-de-chaussée galerie sur le devant et vestibule ayant escalier en marbre et galerie en tuiles, vestibule de réception, vestibule d'escalier, salons doubles, salle à manger, bibliothèque, office, cave, cuisine et chambre de domestique, escalier dans le fond; le premier étage contient 7 chambres à coucher, chambre de toilette, 3 chambres à bain, cabinet pour vêtements, vestibule, etc., 2 chambres et vestibule dans la mansarde, aussi une bâtisse dans le fond ayant buanderie, 4 autres chambres, hangar pour bois et charbon, 4 grandes citernes avec réchaud dans le fond du terrain.

Les terrains sont remarquables par leur beauté, et ont des promenades, jardins, passage pelouse avec magnifiques palmiers, etc., une des résidences les mieux situées en ville, entourée par de riches résidences bien habitées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans ou un an, la portion du crédit devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; l'acquéreur devant payer pour les taxes de 1911, 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication; l'acte de vente et frais de tous certificats pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.
18 mars—18 19 26—av 2 9 16 18

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Désirable en Briques à Trois Etages

No 629 Rue St-Pierre, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse.

SUCCESSION DE JOSEPH BOUCHOUX.

No 88,509 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, à l'Honorable T. C. W. Ellis, Juge.

PAR LOUIS C. SPEAR Encanteur — Bureau 824 rue Union, Nouvelle-Orléans, Louisiane—MERCREDI, le 5 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à la Nouvelle-Orléans, en vertu de et conformément à un jugement rendu lundi le 20 février 1911, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, alors absent en congé, et signé le 3 mars 1911, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vente au plus haut enchérisseur à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 44, borné par les rues St-Pierre, Royale, Passage de la Bourse et Passage Orléans et désigné par le Numéro Six sur un plan dressé de onze lots de terre dans le même ilet par Pillié et Depouilly, le 13 mars 1866, et annexé pour référence à un acte de vente par Mme J. B. Labranche et als à Paul N. Rivers, exécuté pardevant Félix Grima, notaire, le 25me jour d'avril 1866; ledit lot de terre mesure, d'après ledit plan, dix huit pieds, six pouces et six lignes (18' 6" 6''') de face à la rue St-Pierre, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse, et quatre-vingt-cinq pieds onze pouces (85' 11") en profondeur, sur la ligne vers la rue Royale, le divisant du lot No cinq et du lot du fond No douze dudit plan, et sur une profondeur de quarante et un pieds, huit pouces (41' 8") sur la ligne vers le Passage de la Bourse, le divisant du lot No sept, de là, dix pieds, un pouce et quatre lignes (10' 1" 4''') sur une ligne parallèle à la rue St Pierre, s'étendant vers la rue Royale et le divisant du dit lot No sept, de la sur une autre profondeur de vingt-deux pieds, deux pouces (22' 2") sur une autre ligne perpendiculaire à ladite rue St Pierre, et aussi le divisant du lot No sept, de là s'élargissant dix pieds un pouce et quatre lignes (10' 1" 4''') sur une autre ligne parallèle à la rue St-Pierre, aussi le divisant du lot No sept, de là s'étendant à une autre profondeur de vingt-deux pieds un pouce (22' 1") sur une ligne le divisant du lot No onze dudit plan à la ligne du fond le divisant de la propriété du défunt Dr Thomas, sur laquelle ligne du fond il mesure dix-huit pieds six pouces et quatre lignes (18' 6" 4'''); ensemble avec l'usage d'une allée s'ouvrant rue Royale, et commune audit lot et aux lots Nos un, deux, quatre et cinq sur le dit plan.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à trois étages ayant une boutique de fougeron au rez-de-chaussée et plusieurs chambres aux autres étages, lieux d'aisance etc., connue par le numéro municipal 629 rue St-Pierre.

Etant la même propriété laquelle a été acquise par (François) Joseph Bouchoux, de Charles Thiery, d'après un acte de vente exécuté pardevant Chas. T. Soniat, notaire, le 30 décembre 1890, enregistré en le Bureau des Transferts, en le livre 136, folio 330.

Conditions—Pour du comptant. Dix pour cent devant être payés à l'encanteur au moment de l'adjudication, et la balance au moment de la confirmation de ladite vente par ledit encanteur qui sera par acte pardevant Arthur J. Peters, notaire, les frais de tous certificats et les taxes de l'année 1911 devant être assumés et payés par l'acquéreur, en plus du prix d'achat.

LOUIS C. SPEAR,
Encanteur.
Louis Henry Burns, avocat pour les demandeurs.
5 mars—5 12 19 26—av 2 5

STATION BALNEAIRE (Syst. Kneipp). Air, soleil et bains électriques. Saison d'été et d'hiver; 629 m. au-dessus du niveau de la mer. Climat Sub-Alpin. Pension et logement pour tout le monde dans le Sanatorium, Etablissements, Hôtels, Maisons de Pension, Villas. A deux heures de distance de Munich-Angebourg. En 1908: 8883 visiteurs. Prospectus et informations données gratuitement par l'entremise du Kurverein, Woerishofen, Bavière.

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique occasion Pour placeurs.

VENTE SANS RESERVE A L'ENCAN

Pour Effectuer un Partage

Terrains de choix pour bâtir.

Dans une section centrale du Deuxième District de cette ville, qui s'améliore, contigus à la New Orleans Land Co. addition faisant face au Bayou St-Jean près du Parc de Ville, Country Club et la continuation de la rue du Canal.

In Re John D. Nix et als vs Mme Maria Louise Castera épouse de E. M. Loftus et als

No 95,103, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne (2ème étage)—JEUDI le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu, lu et signé en cour ouverte, le 17 février 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de John D. Nix et als versus Mme Maria Louise Castera, épouse de E. M. Loftus et als, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

1er Dix-sept lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros un à dix-sept, inclusivement dans l'Ilet No 915, borné par le chemin s'étendant au long du Bayou St-Jean, les rues Fort, Scott et Brooks, et mesurant comme suit:

Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurant chacun trente et un pieds trois pouces de face sur le chemin s'étendant au long du Bayou St Jean sur une profondeur de cent cinquante quatre pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 4, 5 et 6 mesurant chacun trente deux pieds de face sur le chemin s'étendant au long du Bayou St-Jean sur une profondeur de cent cinquante-quatre pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur cent quatre-vingt-neuf pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots 11, 12, 13, 14 et 15 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles.

Les lots Nos 16 et 17 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Fort sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Les Quatorze certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Numéros un à quatorze, inclusivement dans l'Ilet No 916, borné par les rues Scott, Fort, Espianade et Brooks.

Les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Espianade sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Les lots 3, 4, 5 et 6 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos 7 et 8 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent quatre vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Les lots 9, 10, 11 et 12 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles. Et les lots 13 et 14 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Fort sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

3ème Onze certains lots de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 931, borné par les rues Scott, Brooks, St. Louis et Memphis, désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement. Les lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Memphis sur une profondeur de cent six pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles. Les lots Nos 3 et 4 mesurant chacun trente pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de cent